

Demandeur de logement – agent de l'Etat
FICHE DE SITUATION à retourner à son correspondant ministériel

NOM/ Prénom : _____

Numéro unique de votre demande de logement social (18 caractères) : _____ **joindre votre attestation (obligatoire)**

Vous êtes :

- Agent titulaire : joindre votre arrêté d'affectation **ET** votre dernière fiche de paye **(obligatoire)**
- Agent non titulaire/contractuel : joindre votre dernière fiche de paye **ET** votre arrêté d'affectation ou la copie de votre contrat **(obligatoire)**

SI vous êtes dans l'une des situations mentionnées ci-dessous :

- Indiquez « OUI » dans la deuxième colonne
- Joindre les justificatifs demandés en troisième colonne

Situation	Etes-vous concerné ?	Si oui, justificatifs à joindre
Votre situation par rapport au logement que vous occupez actuellement		
Vous n'avez ni logement, ni hébergement même temporaire (par exemple, vous dormez dans votre voiture ou êtes contraint de dormir à l'hôtel)		Tout document attestant de votre situation et de son origine Exemples : factures d'hôtel actuelles, commandement de quitter les lieux si la situation résulte d'une expulsion, attestation de domiciliation (CCAS ou association agréée)... Signalez sans délai votre situation au service social des personnels
Vous êtes actuellement dans un logement temporaire (résidence, foyer..)		joindre la copie du contrat d'occupation
Vous êtes actuellement hébergé chez un tiers		attestation de la personne qui héberge + dernière quittance ou avis taxe foncière de l'hébergeant
Vous allez devoir bientôt quitter votre logement, pour une raison indépendante de votre volonté		Cas n°1 : vous êtes menacé d'expulsion : joindre la copie de votre jugement ordonnant d'expulsion Cas n°2 : vous êtes locataire et votre propriétaire va reprendre le logement : joindre la lettre de congé remise par votre propriétaire (en bonne et due forme, conforme à l'article 15 de la loi du 6 juillet 1989) Cas n°3 : vous êtes actuellement logé dans un logement de fonction, mais l'administration met fin à cette disposition : joindre la lettre de notification de l'administration Cas n°4 : vous devez quitter votre domicile en application d'un jugement de divorce : joindre ce jugement
Vous êtes locataire ou propriétaire de votre logement, mais supportez un taux d'effort trop élevé (<i>si vous êtes seul, il vous reste moins de 13€ par jour une fois le loyer payé</i>)		Si vous touchez une allocation logement (AL ou APL), joindre l'attestation de la CAF Si vous êtes propriétaire occupant, joindre votre tableau d'amortissement
Le logement que vous occupez est insalubre		Joindre l'arrêté d'insalubrité/l'arrêté de péril portant sur votre logement
Le logement que vous occupez est trop petit par rapport à la taille de votre famille : vous êtes en situation de sur-occupation		Joindre la copie du bail avec le nombre de pièces et le décompte de surface de votre logement. Si le bail ne comporte pas ces éléments : joindre en + une attestation du bailleur mentionnant le nombre de pièces et le décompte des surfaces

Vous avez besoin d'un logement adapté par rapport à une situation de handicap (vous concernant, ou votre conjoint ou une personne à charge)		
Vous avez besoin d'un logement accessible et adapté pour un fauteuil		Joindre la reconnaissance MDPH ET la copie du complément handicap de votre demande de logement (à mettre à jour et éditer sur le portail www.demande-logement-social.gouv.fr)
Vous avez besoin d'un logement accessible (mais pas nécessairement adapté pour un fauteuil)		
Vous avez besoin de vous rapprocher d'un lieu de soin spécialisé ou d'un lieu de vie scolaire spécialisé		Joindre la reconnaissance MDPH ET l'attestation de l'établissement spécialisé de soin / de vie scolaire justifiant la prise en charge et la nécessité de proximité
Vos contraintes professionnelles		
Vous ne résidez ou ne résidiez pas en Ile-de-France ET venez d'être affecté en Ile-de-France (mutation / 1 ^{ère} affectation)		1^{ère} affectation : joindre votre attestation d'affectation Mutation : joindre l'attestation de votre service
Vous résidez actuellement à plus d'une heure de votre lieu de travail et vous souhaitez vous rapprocher de votre lieu de travail		Joindre une attestation de votre employeur <u>datant de moins de 3 mois</u> mentionnant l'adresse exacte de votre lieu de travail.
Vous travaillez selon des horaires atypiques (la nuit, en 2/8 ou 3/8) ou en raison d'astreintes de services, vous êtes obligé de résider à proximité de votre lieu d'intervention		Joindre une attestation <u>récente</u> du service RH/Logistique précisant la nature de la contrainte
Vous subissez des situations de violences, nécessitant une mise à l'abri		
Vous subissez une situation de violences familiales		Joindre le dépôt de plainte
Vous subissez sur votre lieu de résidence une situation de menace ou de violence liée à l'exercice de votre profession		Joindre le dépôt de plainte
Vous êtes victime d'un évènement extrêmement grave lié à votre logement		Joindre le justificatif correspondant à l' <u>évènement grave</u> (dépôt de plainte...)

DATE :

Points importants :

- Si vous ne fournissez pas votre dernier bulletin de paye / contrat de travail / arrêté permettant de prouver que vous êtes un agent de l'Etat : vous n'aurez pas accès à BALAE
- Si vous ne fournissez pas les justificatifs correspondant à votre situation : votre demande ne pourra pas être cotée